BAROMETRE DES TPE

Le Baromètre de conjoncture des Très Petites Entreprises

3ème trimestre 2017 - N°67

Enquête trimestrielle réalisée par l'IFOP pour FIDUCIAL

Ce baromètre rend compte de l'enquête conduite par l'IFOP pour le compte de FIDUCIAL et réalisée par téléphone du 3 au 19 juillet 2017 auprès d'un échantillon représentatif de 1 003 dirigeants de TPE de 0 à 19 salariés.

GRANDES LIGNES

Votre entreprise dans cinq ans ?
Entre pessimisme actif et optimisme prudent

La confiance des chefs d'entreprise s'est étiolée tout au long du quinquennat de François Hollande. La lassitude et la résignation les avaient peu à peu gagnés. Depuis, un nouvel exécutif est arrivé aux commandes de la France ; le moment choisi pour connaître leur vision à cinq ans.

Pour 83 % des patrons de TPE, il est plus difficile d'être chef d'entreprise aujourd'hui qu'il y a cinq ans. Un gros tiers seulement pense que la tendance s'inversera au cours des cinq prochaines années. Ils ont une perception identique, tant passée que future, en ce qui concerne les possibilités de faire prospérer leur activité. Par ailleurs, uniquement 35 % des dirigeants de TPE imaginent encore exercer leur activité actuelle dans cinq ans. 43 % redoutent de devoir cesser leur activité. Au final, une vision plutôt sombre de l'avenir ! Et pourtant, la flamme brûle encore. Réussir veut encore dire quelque chose, même si ce mot n'a pas la même finalité pour tous. Réussir serait pour les plus optimistes croître et embaucher, pour les plus pessimistes stabiliser leur entreprise, réduire leurs charges et pouvoir vivre de leur travail.

Patrons de TPE : où se voient-ils dans 5 ans ?

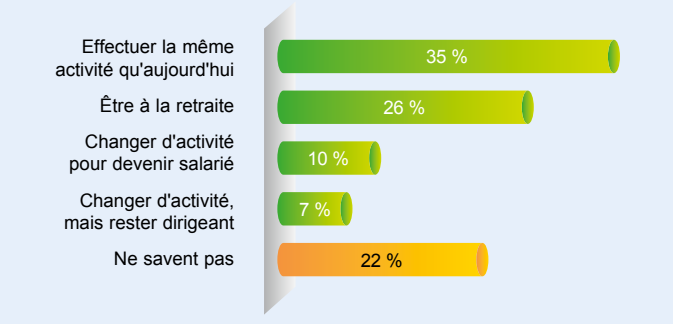

Base : 660 TPE

Si 48 % des dirigeants envisagent de céder ou transmettre leur entreprise, pour partie en vue de la retraite, les autres projettent plutôt d'étendre leur activité et d'investir. D'aucuns misent sur la diversification, d'autres sur la création ou la reprise d'une entreprise, sur la multiplication de leurs points de vente et sur le développement du e-commerce et des services internet. Certains, plus rares (9 %), ambitionnent aussi de s'implanter dans un autre pays. Bien que souvent décrits comme hostiles à l'ouverture de leur capital, près d'un quart accepteraient de s'associer avec une autre entreprise ou un tiers, et 14 % avec un ou plusieurs de leurs salariés.

Environ les deux tiers des patrons de TPE estiment que d'ici cinq ans l'évolution des modes de consommation aura transformé, de façon plus ou moins majeure, leur offre de produits et services ainsi que les modalités de leur commercialisation, ce qui pourrait nécessiter une adaptation de leur process de production. La transition numérique est au cœur de cette mutation, même si, pour la plupart des patrons de TPE, elle ne constitue pas plus une opportunité qu'une menace. Néanmoins, ils ne l'ignorent pas et veulent s'y préparer. Presque deux dirigeants sur trois projettent des investissements en matière d'équipements et d'outils de travail, mais aussi en matière de formation pour eux-mêmes et leurs salariés.

Sur le plan personnel, un tiers des patrons de TPE craint de se lasser de leur activité, et autant, et c'est bien plus grave, de devoir s'arrêter pour maladie ou « burn out ». Une petite moitié a donc l'intention de déléguer davantage de tâches à leurs collaborateurs ou de sous-traiter certaines missions. Néanmoins, les deux résolutions les plus communes à tous ces dirigeants sont de consacrer plus de temps à leurs proches (86 %) et à leurs loisirs (74 %). Ce ne serait donc pas une vie d'être chef d'entreprise ? La majorité ne semble malgré tout pas trop en souffrir, 56 % conseilleraient à un enfant ou à un proche de suivre leur exemple et de devenir chef d'entreprise.

Les principales caractéristiques des TPE françaises (0 à 19 salariés)

Poids économique : 27 % de la richesse produite par toutes les entreprises françaises
Nombre : 2 500 000 (hors agriculteurs et hors auto-entrepreneurs) - 62 % sans effectif salarié,
- 20 % de 1 à 2 salariés,
- 15 % de 3 à 9 salariés

Emplois : 6 800 000 (dont 4 400 000 salariés), soit 38 % des emplois du secteur concurrentiel

Très net regain de confiance ! Mais attention à la marche

Le souffle de la présidentielle

Disposer d'études sur une très longue période est un luxe pour les analystes. Ils peuvent en tirer des enseignements et des perspectives. En l'occurrence, le Baromètre des TPE a interrogé les chefs d'entreprise sur leur confiance dans le climat économique français pour la première fois en juillet 2002, au lendemain de la réélection de Jacques Chirac à la présidence de la République. La même question a été posée depuis, tous les trimestres sans discontinuité. L'historique des réponses révèle trois constats. Premièrement, à l'instar des Français, les patrons de TPE sont en majorité pessimistes à l'évocation de l'économie nationale. Deuxièmement, à chaque élection présidentielle, à l'exception de celle de 2012, l'optimisme l'emporte sur le pessimisme. Troisièmement, et on peut le regretter, cette embellie ne dure au mieux qu'un trimestre. Alors qu'en sera-t-il dans trois mois ?

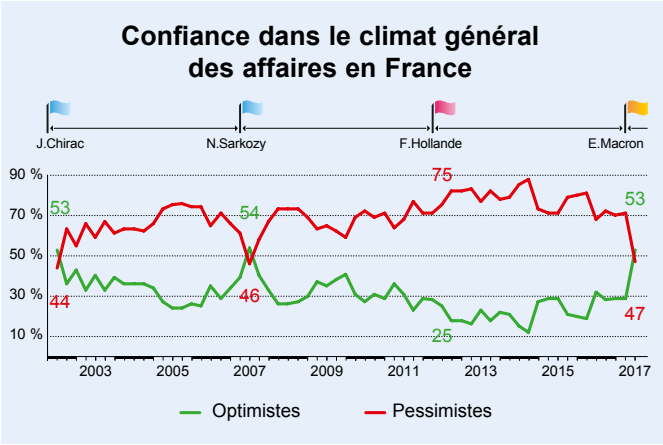

Base : 1 003 TPE

Les effets de la présidentielle sont moins marqués en ce qui concerne la confiance des dirigeants dans leur propre activité, probablement parce qu'ils ont une prise directe sur le sujet et qu'ils croient majoritairement en la force de leurs actions. Pour autant, la dimension politique influence la perception des chefs d'entreprise. Ainsi, à l'opposé des années Chirac et Sarkozy, les pessimistes ont surpassé les optimistes une seule fois au cours du dernier quinquennat. L'élection du Président Macron semble avoir inversé la tendance. Les optimistes représentaient 60 % des patrons de TPE au mois de juillet dernier (soit + 14 points en un trimestre). Ce niveau n'avait été dépassé ou atteint qu'à deux reprises depuis l'élection de Nicolas Sarkozy, en juillet 2007 et en janvier 2010.

Bon accueil de l'élection et des débuts du Président Macron

Une forte majorité de chefs d'entreprise semble plutôt satisfaite, d'une part de l'élection d'Emmanuel Macron à la présidence de la République (62 %), d'autre part de l'action conduite depuis le début de son mandat (59 %). A l'occasion des dernières élections législatives, où plus des trois-quarts des patrons de TPE auraient voté, seul un sur dix aurait cherché, par son vote, à sanctionner l'action du nouvel exécutif. Les autres se divisaient en deux camps égaux, les premiers exprimant une opinion non fondée sur cette action, les seconds soutenant la politique du président de la République et son nouveau gouvernement.

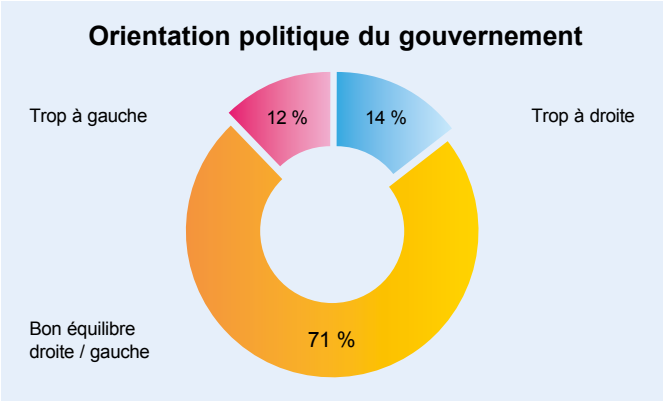

Base : 681 TPE

NSP : 3 %

72 % des patrons de TPE se déclarent satisfaits de l'obtention par Emmanuel Macron d'une majorité parlementaire à l'Assemblée Nationale. Autant jugent pertinent le choix des ministres. Ils plébiscitent la présence de ministres issus de la société civile, notamment ceux venant du monde de l'entreprise. Ils semblent persuadés qu'elle améliorera la politique en faveur du développement des entreprises, mais aussi la croissance et l'emploi, l'efficacité des mesures proposées et enfin l'évolution du modèle social français. Ils « positivent » même l'absence d'expérience de ces novices en politique. De leur côté, les ministres de la sphère économique ont plutôt une bonne cote … dès lors qu'ils sont connus. C'est d'ailleurs bien leur problème. Si Bruno Le Maire émerge, malgré 39 % des dirigeants qui ne se prononcent pas, faute de le connaître suffisamment, ce n'est pas le cas pour la ministre du travail Muriel Pénicaud (72 %), le ministre de l'action et des comptes publics Gérald Darmanin (78 %) et le secrétaire d'Etat Benjamin Griveaux (86 %). Difficile dans ces conditions d'incarner la fonction. Au moins, ils ne partent pas avec un passif !

Bienveillance à l'égard des nouveaux députés

Une large majorité de patrons de TPE semble satisfaite de la représentation des différents mouvements et partis politiques à l'Assemblée Nationale. Comme pour les ministres, ils approuvent l'entrée de députés issus de la société civile, surtout de chefs d'entreprise. Leur inexpérience politique ne les inquiète pas. Ils saluent aussi à la quasi-unanimité l'augmentation significative du nombre de femmes députées. En revanche, les chefs d'entreprise sont partagés sur les conséquences du taux élevé d'abstention aux dernières élections législatives. Pour une moitié, cette abstention risque d'affaiblir la portée des lois votées par la nouvelle Assemblée Nationale. Pour l'autre moitié, ce risque est nul ou faible.

La chasse aux affaires

Si la volonté de transparence sur le passé des ministres et des députés est comprise et acceptée par les patrons de TPE, notamment parce qu'elle devrait refonder la confiance des citoyens à l'égard des politiques, 40 % la juge excessive. Autant désapprouvent la pratique des médias de révélation régulière d'affaires liées au passé des élus.

La confiance durablement retrouvée ?

Si le redressement de la courbe de confiance dans l'action gouvernementale est spectaculaire, elle n'atteint toutefois pas le score enregistré par Nicolas Sarkozy juste après son élection. Et se maintiendra-t-elle longtemps au-dessus de la moyenne ? Car ce ne fut le cas que deux trimestres consécutifs sous l'ère Sarkozy. En tout état de cause, uniquement un quart des patrons de TPE tient rigueur à Emmanuel Macron de l'absence d'un ministère ou d'un secrétariat d'Etat dédié aux TPE et aux PME, qui témoignerait d'une moindre importance accordée à la politique en faveur des petites entreprises. Pour autant, les chefs d'entreprise ne se bercent pas d'illusions, même si une forte minorité ose croire que le nouveau gouvernement prendra en compte leurs préoccupations. Cette confiance est presque aveugle, car seulement 22 % pensent connaître, et encore « pas très bien », le programme gouvernemental à destination des petites entreprises.

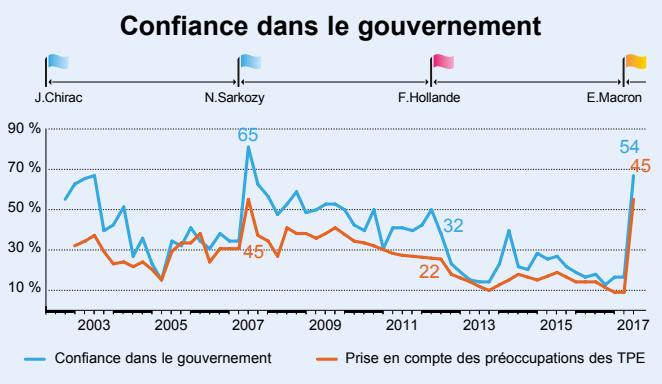

Base : 1 003 TPE

Si la confiance des patrons de TPE dans le gouvernement ne repose pas sur le traitement qu'il leur réservera, sur quoi s'appuie-t-elle ? Une espérance ? Une résignation ? ... ? En tout cas, les deux tiers lui accordent du crédit pour améliorer la situation de la France. Cette confiance concerne plus fortement la politique européenne, l'éducation ou la croissance que la réduction des dépenses publiques ou l'emploi. Elle est également élevée en matière de politique de défense et de lutte contre le terrorisme, sachant que le différend opposant le président de la République et le chef d'État-Major de l'armée est intervenu au milieu du sondage.

De la difficulté de réformer

Le candidat Macron avait promis des réformes en profondeur. Selon 63 % des patrons de TPE, les premiers projets du Président Macron seraient conformes à ses annonces électorales. D'aucuns considèrent que ces réformes sont nécessaires et répondent aux attentes de changement des Français. Les autres regrettent qu'elles ne soient pas assez centrées sur les priorités de leurs concitoyens.

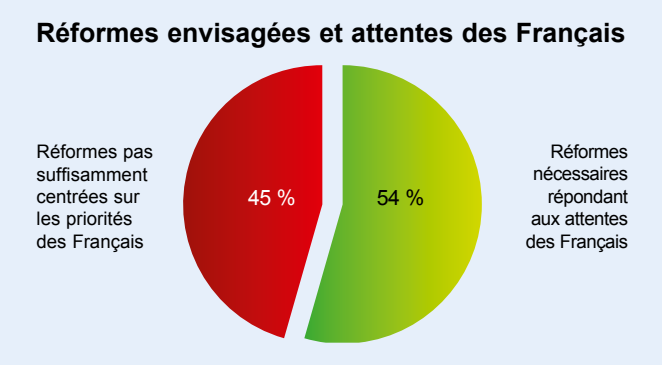

Base : 1 003 TPE NSP : 1 %

À ce titre, les enjeux importants, voire prioritaires, exprimés par les patrons de TPE lors de la campagne électorale sont aujourd'hui les mêmes, avec une intensité au moins aussi forte. 98 % citent la réduction du chômage et la restauration de la confiance (sujets jugés en outre très prioritaires). Viennent ensuite la baisse des impôts et de charges sociales, la simplification de la vie des chefs d'entreprise, la réduction de la dette, le redressement du commerce extérieur et le renforcement de la sécurité ; des thèmes avancés par plus de neufs patrons de TPE sur dix (et jugés plutôt prioritaires). La limitation de l'immigration (70 %) et l'intégration des immigrés (60 %) constituent également des axes importants d'action.

Réforme du travail : explosive ?

Bien que peu de chefs d'entreprise en connaissent le contenu, les deux tiers estiment que la réforme du travail va dans le bon sens, une moitié qu'elle favorisera l'emploi dans les petites entreprises, mais moins qu'elle aura un effet positif pour leur entreprise.

Parmi les mesures prévues par la réforme du code du travail susceptibles de relancer l'emploi, c'est l'extension à tous les secteurs du CDI de projet (équivalent du CDI de chantier dans le bâtiment dont la durée est liée à celle du chantier) qui reçoit le meilleur accueil (67 %) devant la priorisation de certains accords d'entreprise sur les accords de branche et l'organisation de référendums d'entreprise (65 %). La mise en place d'une « barémisation » des indemnités octroyées par les conseils des prud'hommes est perçue comme un peu moins efficace pour relancer l'emploi (59 %).

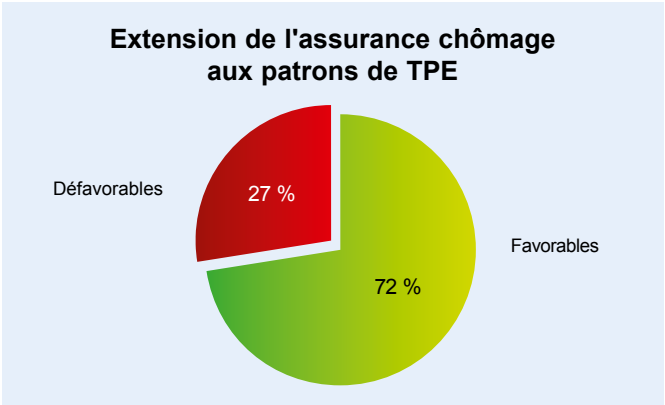

Base : 502 TPE NSP : 1 %

Mais ça, c'est généralement la vision d'avant, c'est-à-dire avant leur mise en œuvre. Espérons que la réforme Macron ne connaisse pas le sort des dernières lois relatives au travail (2014 – sécurisation de l'emploi ; 2015 – Rebsamen ; 2016 – El Khomri) dont l'impact a été jugé négatif ou au mieux insignifiant par les trois quarts des patrons de TPE, tant pour l'économie française et pour leur secteur d'activité que pour leur entreprise.

De toute manière, pour la plupart des chefs d'entreprise, les réformes actuelles (comme celle du code du travail) ou à venir accoucheront dans la douleur. Ils craignent la survenance d'ici la fin de l'année 2017 de forts mouvements sociaux (manifestations, grèves longues…).

TPE : UN REBOND ÉCONOMIQUE

Une meilleure santé financière

Il faut remonter dix ans en arrière pour retrouver un indice de situation financière* à un tel niveau, pourtant encore négatif à -3. Il demeure toutefois un peu plus tendu dans le commerce et surtout dans l'hôtellerie-restauration.

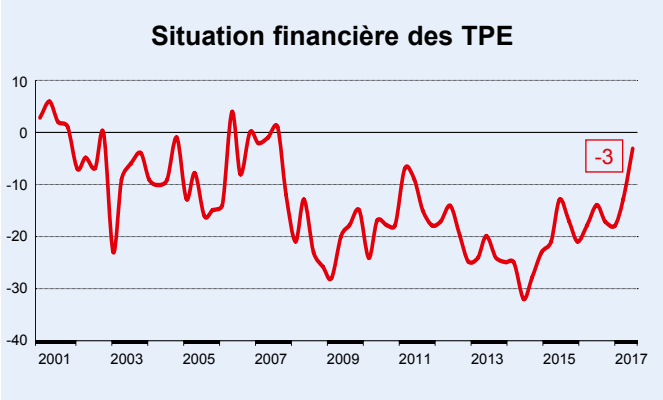

Base : 1 003 TPE

Ce redressement (10 points en un trimestre) se traduit aussi par une amélioration de la trésorerie des entreprises dont le solde était antérieurement à l'équilibre. En revanche, elles sont toujours aussi nombreuses dans le rouge (19 %). Quant aux prévisions de ventes à trois mois au regard des carnets de commande et des intentions d'achats des clients, elles se contractent légèrement. Les dirigeants d'entreprises de plus de 6 salariés et ceux du secteur des services aux entreprises sont néanmoins plus optimistes.

16 % des TPE ont réalisé un ou plusieurs investissements d'un montant supérieur à 5 000 euros au cours du deuxième trimestre 2017. C'est 5 points de mieux qu'au premier trimestre. En revanche, l'investissement moyen s'établit à 45 600 euros, contre 64 900 euros trois mois plus tôt. Ils ont été financés principalement par emprunt bancaire et par autofinancement. Les autres sources de financement (crédit-bail ou location financière, apport personnel ou prêt d'un proche) sont en recul.

Un bon niveau d'embauche

14 % des entreprises ont embauché en moyenne 1,8 personne. De l'histoire du Baromètre des TPE, un tel niveau au cours d'un deuxième trimestre n'avait été atteint qu'une seule fois, en 2006. Mais contrairement à cette année-là, les entreprises ont créé en 2017 moins de postes (-1) et supprimé plus de postes (+1). Dès lors, bien que le niveau des embauches soit particulièrement élevé, la création d'emplois (nette de remplacements et de suppressions de postes) n'atteint que + 1.

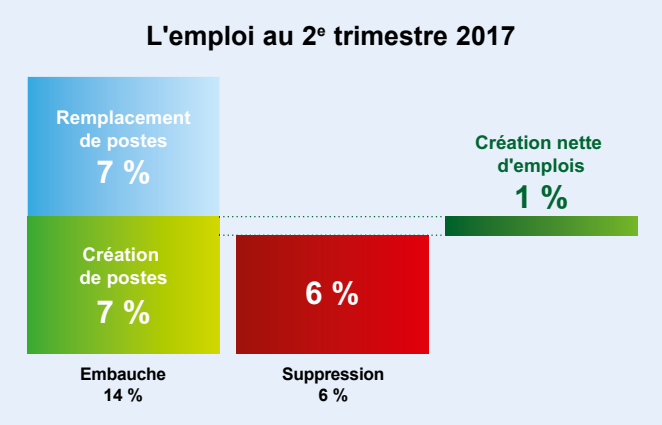

Base : 1 003 TPE

La rupture conventionnelle négociée à l'amiable entre l'employeur et son salarié rencontre un vif succès, puisqu'elle représente presqu'un cas de rupture de CDI sur deux. En un an, son poids a progressé de 11 points, une évolution qui confirme les statistiques publiées récemment par la DARES (organisme de statistiques rattaché au ministère du travail). Toutes tailles d'entreprises confondues, la rupture conventionnelle a progressé de 7,5 % en un an.

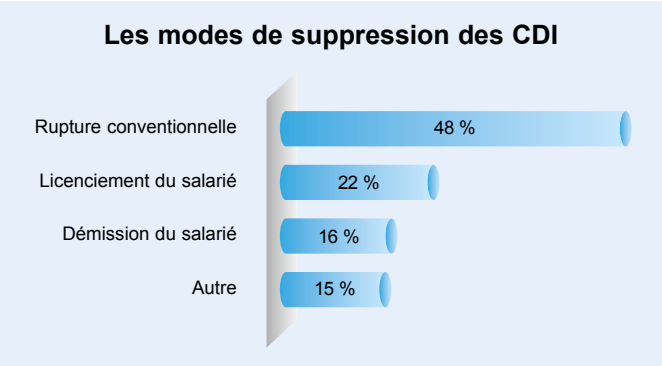

Base = TPE ayant supprimé des postes en CDI - moyenne sur un an

**indice de situation financière : pourcentage d'entreprises ayant enregistré une amélioration de leur situation financière comparé au pourcentage de celles en ayant constaté une dégradation.*

FIDUCIAL

Retrouvez les résultats complets du Baromètre des TPE / FIDUCIAL-IFOP sur le site www.fiducial.fr
Pour nous contacter : contact.barometre@fiducial.fr

Siège social : 41, rue du Capitaine Guynemer - 92925 LA DÉFENSE CEDEX - Tél. 01 47 78 13 36 - www.fiducial.fr

FIDUCIAL - Direction de la Communication - Imprimé par Veoprint - 08/2017

FIDUCIAL est une firme française de dimension mondiale à travers ses filiales européennes ou américaines et son réseau FIDUCIAL International. Elle emploie 11 000 personnes en Europe, au service de ses 275 000 clients.

Forte d'une expertise construite autour de ses neuf métiers, **le droit, le chiffre, la banque et le conseil financier, l'informatique et la technologie, la sécurité, l'immobilier et le monde du bureau**, FIDUCIAL propose un service global aux très petites entreprises (artisans, commerçants, agriculteurs, professions libérales et prestataires de services).